

TARIFS COMMUNAUX 2022

Toutes les salles sont mises à disposition gratuitement pour les associations ou évènements à but caritatif, humanitaire ou social.

TARIFS POUR LES ACTIVITES PONCTUELLES

SALLE DES FETES	TARIF PUBLIC		
	Place Charles de Gaulle	SALLE	SALLE + CUISINE
Journée ou soirée en semaine : du lundi au vendredi	130 €	180 €	205 €
Week-end complet	250 €	300 €	325 €
Caution	500 €	600 €	700 €

SALLE DES FETES	PARTICULIERS HABITANT LA COMMUNE - Associations communales et Associations partenaires *		
	SALLE	SALLE + CUISINE	SALLE+ CUISINE + VAISSELLE
Journée ou soirée en semaine : du lundi au vendredi	85 €	120 €	145 €
Week-end complet	180 €	215 €	240 €
Caution	500 €	600 €	700 €

* Associations partenaires : associations ayant signé une convention de partenariat avec la Commune

CONDITIONS PARTICULIERES :

Associations communales et associations partenaires :

Association de 1 à 4 sections : 1 week-end gratuit au choix par année civile

Association de 5 sections et + : 2 week-ends gratuits au choix par année civile

Association ou évènement à but caritatif, humanitaire ou social : 1 gratuité par an

accordée sur appréciation du Maire

Employés communaux et élus :

50 % du tarif correspondant à leur domiciliation à valoir une fois par an et uniquement dans les cas suivants : mariage de l'agent ou d'un descendant direct, baptême d'un enfant, départ à la retraite de l'agent ou de son conjoint, tout autre cas particulier sur appréciation de l'autorité territoriale. Les justificatifs doivent être joints à la demande.

TARIFS POUR LES ACTIVITES REGULIERES DES ASSOCIATIONS

SALLE DES FETES	ASSOCIATIONS COMMUNALES ET ASSOCIATIONS PARTENAIRES	ASSOCIATIONS EXTERIEURES
Montant facturé pour toutes réservations et facturation au trimestre	Gratuit	1,80 €/heure

ESPACE MÉDIS LOISIRS rue des Sports

Salle Suzanne LENGLEN (grande salle - Rez-de-Chaussée)	ASSOCIATIONS HORS COMMUNE	AUTRES ORGANISMES	ASSOCIATIONS COMMUNALES ET ASSOCIATIONS PARTENAIRES **
2 h/semaine	670 €/an	/	Gratuit
4 h/semaine	960 €/an	/	
1/2 Journée	/	75 €	
Journée	80 €	150 €	Gratuit
Location à l'heure	/	15 € / heure	
Individuel - Energie	0,90 €/heure	/	Gratuit

** Associations partenaires : associations ayant signé une convention de partenariat avec la Commune

ESPACE MÉDIS LOISIRS rue des Sports

AIRE DE TENNIS DE TABLE ET GYMNASTIQUE Vincent PURKART	ASSOCIATIONS HORS COMMUNE ET AUTRES ORGANISMES	ASSOCIATIONS COMMUNALES ET ASSOCIATIONS PARTENAIRES **
4 h/semaine	450 €/an	Gratuit
2 h/semaine	265 €/an	
Journée	65 €	
Location à l'heure	15 € / heure	
Individuel - Energie	0,50 €/heure	Gratuit
SALLE Alain MIMOUN (salle d'activités rez-de-chaussée)	ASSOCIATIONS HORS COMMUNE ET AUTRES ORGANISMES	ASSOCIATIONS COMMUNALES ET ASSOCIATIONS PARTENAIRES **
4 h/semaine	450 €/an	Gratuit
2 h/semaine	265 €/an	
Journée	40 €	
Location à l'heure	15 € / heure	
Individuel - Energie	0,50 €/heure	Gratuit

** Associations partenaires : associations ayant signé une convention de partenariat avec la Commune

ESPACE GEORGES BRASSENS avenue Georges Brassens

L'Espace Georges Brassens est équipé d'un système de vidéo projection. Il sera loué uniquement dans le cadre de réunions, assemblées générales, conférences, séminaires, formations, expositions.

SALLES	ASSOCIATIONS COMMUNALES	Autres *	
		Location à la journée	
		plus de 6 heures	moins de 6 heures
Salle Paul GUYOT	NEANT	NEANT	
Salle Raymond ROUX	Gratuit	80 €	40 €
Salle de conférence André BRISSET	Gratuit	120 €	60 €

* Autres : - Tarifs dégressifs (-30 %) à partir de la 2ème journée (location sur plusieurs jours)

- Option forfait nettoyage : 40 €

- Caution : 100 €

Mise à disposition gratuite dans le cas d'expositions ou manifestations à caractère culturel ou artistique (ex : métiers d'art) ainsi qu'aux associations ou événements à but caritatif, humanitaire ou social.

POUR TOUTES LES SALLES COMMUNALES

tarifs applicables en cas de non-respect des règles d'utilisation et de la convention de location

Non restitution de clé	30 €
Utilisation de la salle à des fins personnelles ou commerciales	facturation du tarif aux particuliers
Table détériorée	50 €
Chaise détériorée	30 €
Aucune remise en propreté	100 €
Lumières non éteintes	30 €
Vol de matériel	valeur d'achat à neuf des biens volés